

# LE P'TIT JOURNAL D'AMANCY

Juillet 2022



## - Le mot du Maire -



*Chers Amanciennes et Amanciens,*

*Depuis notre dernier P'tit journal de janvier, la situation sanitaire s'est nettement améliorée. Finis le pass sanitaire et le masque généralisé, pour très longtemps je l'espère, soyons optimistes ! Nos associations ont pu aller au terme de leur saison et les manifestations organisées, très attendues par nos concitoyens, ont permis de retrouver cette convivialité qui nous a tant manquée ces deux dernières années.*

*Je remercie tous les bénévoles qui s'investissent sans compter dans l'animation de notre commune et qui n'attendent que vous pour renforcer leur équipe.*

*Ce 1<sup>er</sup> semestre a vu l'achèvement du toit de notre église qui lui a redonné une 2<sup>e</sup> jeunesse, l'extension de l'école élémentaire, dont vous avez pu apprécier la qualité de la réalisation lors de l'inauguration et de la porte-ouverte qui a eu lieu le 25 juin dernier, et enfin la réfection des façades de la mairie pour parfaire l'ensemble.*

*Sur le plan scolaire, la rentrée prochaine verra l'ouverture d'une classe en élémentaire dans nos nouveaux locaux, ainsi qu'une classe à l'école maternelle d'Amancy gérée par la CCPR.*

*En ce qui concerne les futurs projets, les dossiers avancent sur l'enfouissement des réseaux route des Pâquis, la réhabilitation et extension des vestiaires du foot mais également la création de nouveaux hangars pour les véhicules et l'aménagement des ateliers communaux.*

*Je remercie l'ensemble des conseillers municipaux pour leur participation active à toutes ces réalisations et à tous ces projets.*



*Je profite de cet éditorial pour vous inciter à prendre contact avec nos services dès que vous êtes vendeur de biens immobiliers (terrains, villas, bâtiments industriels), la mairie pouvant se porter acquéreur dans l'intérêt communal, et d'autre part dès que vous envisagez des travaux dans votre propriété afin d'obtenir toutes les informations utiles à votre projet. Si nécessaire, nous vous remettrons les documents pour établir votre déclaration.*

*Pour terminer, je remercie toute l'équipe communication pour la réalisation de ce P'tit Journal d'Amancy et je vous en souhaite une bonne lecture.*

*Bonnes vacances toutes et tous.*

*Dominique DOLDO*



## - Notre équipe municipale -

Comme vous avez pu le constater, les visages de nos employés communaux ont changé et nous voulions leur faire un clin d'œil...

Claude MAGLIOCCO et Simon MUGNIER sont connus de tous dans la commune. Claude a évolué au cours de ses 36 années passées au sein de la collectivité et sa carrière est marquée

*par son engagement, son professionnalisme, sans oublier sa bonne humeur quotidienne. Heureux retraité depuis le 1er septembre 2020, il a été remplacé par Sébastien DESBIOLLES, en poste depuis le 17 février 2020 et titularisé depuis février 2022. Habitant lui aussi Amancy, Sébastien est investi et dynamique dans ses missions qu'il prend à cœur; il aime accomplir ses tâches avec efficacité.*

Quant à Simon, il a travaillé 14 ans au service de la commune. A la fois discret et efficace, il est apprécié de tous pour sa disponibilité, son sérieux et sa conscience professionnelle. Depuis mai 2022, il profite de sa retraite et c'est le jeune Enzo SERRADORE, initialement employé saisonnier (en 2020 puis 2021) qui assure ses fonctions en tant que stagiaire. Sérieux et volontaire, on sait pouvoir compter sur lui.

Nous souhaitons bien sûr à nos 2 jeunes retraités, Claude et Simon, de profiter pleinement de leur temps libre et à notre duo de choc, Sébastien et Enzo, de belles années de travail au service de notre joli village.



## - Les événements -



### - INAUGURATION DE L'ÉCOLE -

Samedi 25 juin à 8h30, a eu lieu l'inauguration de l'école élémentaire du village, suite aux travaux de réhabilitation et d'extension

débutés en mars 2020. Le Maire a procédé à la coupure du ruban inaugural en présence de Martial SADDIER, président du conseil départemental de Haute-Savoie, de Sylviane NOEL, Loïc HERVE et Cyril PELLELAT, sénatrice et sénateurs de notre circonscription, de Rémy DARROUX, sous-préfet de Bonneville, ainsi que de Christelle PETEX-LEVET (récemment élue députée) et David RATSIMBA, conseillers départementaux.

Ont également assisté à cette cérémonie l'ancien maire Patrick ROSNOBLET, les membres du conseil municipal actuel ainsi que ceux à l'origine du projet, l'architecte Olivier POULET accompagné de ses collaborateurs et les entreprises ayant réalisé les travaux. Etaient bien sûr présents le directeur et les enseignants de l'école, les agents communaux et de nombreux parents d'élèves accompagnés de leurs enfants.

Par la suite, la visite de l'école et une collation ont été proposées aux invités. Les parents d'élèves ont pu également déambuler dans l'école tout au long de cette matinée portes ouvertes, leur permettant de découvrir, souvent avec admiration, la qualité de la réalisation.

Tous les écoliers d'Amancy auront la chance de pouvoir apprendre, s'amuser et s'épanouir dans ce bel établissement.



## - Patrick ROSNOBLET – MAIRE HONORAIRE -

Le vendredi 10 juin dernier, un vin d'honneur a été organisé à l'occasion de la remise de médaille de Maire honoraire à Monsieur Patrick ROSNOBLET. L'honorariat lui a été conféré par arrêté préfectoral du 10 décembre 2021. C'est le Code Général des Collectivités Territoriales qui le définit ainsi : « Une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, au service de leurs concitoyens...».

Elu au conseil municipal lors des élections de juin 1995, Patrick ROSNOBLET a accepté le poste d'adjoint en 2008 avant d'être élu maire en 2014. Il est parallèlement vice-président de la communauté de commune du Pays Rochois. M. ROSNOBLET est depuis ces dernières années vice-président de la MARPA.



## - LES CM2 A LA MAIRIE -

Le vendredi 1er juillet, en début d'après-midi, les élèves de CM2 de l'école élémentaire ont été invités à la Mairie par Monsieur le Maire. Après un petit discours à leur intention pour leur souhaiter une bonne continuation de leur scolarité, une parure de stylos a été offerte aux 31 élèves.

Les "grands" se préparent à quitter l'école élémentaire mais aussi la commune, pour le collège, établissement dans lequel ils vont trouver plus d'autonomie et en même temps plus de responsabilités.

Nous leur souhaitons bon courage et en attendant la rentrée, d'excellentes vacances !

## - Les dernières réalisations -



### - LA MAIRIE -

Les murs de l'édifice ont été repeints aux couleurs de la nouvelle école, ce qui permet à l'édifice de garder son cachet architectural tout en s'harmonisant avec la structure moderne du bâtiment scolaire.

### - INAUGURATION DU TOIT DE L'EGLISE -

Le samedi 2 Juillet le toit de l'église a été inauguré en présence de Sylviane NOEL, sénatrice et conseillère régionale, du Père BONIFACE Ntwarri, de l'entreprise Plantaz en charge des travaux, ainsi que de plusieurs membres de la Paroisse et du conseil municipal.



*Budget : 199.700 € HT*

*Subvention de la Région : 41.109 € HT*



## - L'art s'invite à Amancy -



*La fresque commandée pour le bâtiment du Syane, situé Pont de Foron, est en cours de réalisation.*

*Peut-être aurez-vous aperçu l'artiste, Mathilde Bonicki, en plein travail ?*

### - Sculpture arbre par l'artiste ARANGO -

Des branches sèches du tilleul qui trônait à l'angle de la cour de la crèche se retrouvaient régulièrement au sol, ce qui devenait dangereux pour les enfants et le personnel d'encadrement.

Au lieu de totalement l'abattre, le tronc a été préservé dans l'intention de réaliser une sculpture. Après une rencontre avec l'artiste de Marignier ARANGO, sa proposition d'une œuvre multi matériaux composée de métal, verre, lumière et bois, a retenu toute notre attention.

Pour ne pas perturber les activités et le repos des enfants, la sculpture a été réalisée pendant le pont de l'Ascension. Bientôt vous pourrez admirer l'œuvre illuminée dans la nuit.



***Un grand merci aux artistes !***

## - Les travaux -

MARPA «Les Amarenthes»

Depuis plusieurs mois, vous suivez avec nous l'évolution de la construction de la MARPA. L'aménagement intérieur se poursuit et ce malgré la pénurie de matériaux. Le bureau, composé de membres d'Arenthon et d'Amancy, ne ménage pas sa peine. De réunions en réunions, le budget et les documents qui composeront le dossier remis aux résidents, ont été finalisés et la responsable de l'établissement a été recrutée. Celle-ci devrait prendre ses fonctions en septembre et préparer l'ouverture prévue fin 2022.

Pour rappel, la MARPA les AMARENTHES est composée de 23 T1 d'environ 34m<sup>2</sup> et d'un T2 d'environ 46m<sup>2</sup>, de pièces communes, salle à manger, espace d'animation, salles multi usages, buanderie. C'est une structure non médicalisée. Le tarif journalier pour les T1 serait d'environ 42 €, hors prestations annexes et aides diverses. A ce jour, une trentaine de personnes seraient intéressées.

Informations disponibles auprès des mairies d'Arenthon et d'Amancy ou par mail [marpalesamarenthes@gmail.com](mailto:marpalesamarenthes@gmail.com)



## - Les vestiaires du stade de foot -

Le projet de réfection des vestiaires a débuté en Mars 2021. La vétusté du chalet à proximité et la mise aux normes obligatoire des installations, nous imposaient de revoir la conception du bâtiment. Nous avons mandaté le cabinet Super Architecture, situé à la Roche sur Foron, pour réaliser une étude. Après présentations à la commission bâtiments et à l'entente sportive

d'Amancy, le conseil municipal a validé le projet. Le chalet sera détruit et remplacé par un bâtiment neuf. Quant au local existant, comprenant vestiaires, salle de réunion et buvette, il sera complètement réaménagé.



## Le centre nautique



### **Horaires d'été** du 2 juillet au 4 septembre

Du lundi au dimanche, de 10h30 à 19h30  
(20h30 le mardi soir)

### **Horaires d'automne** du 5 septembre au 7 octobre 2022

Lundi : 12h à 13h30

Mardi : 12h à 13h30

Mercredi : 12h à 17h00

Jeudi : 12h à 13h30

Vendredi : 12h à 13h30 et 18h45 à 20h45

Samedi : 12h à 17h

Dimanche et jours fériés : 12h à 17h

Les travaux de réhabilitation de la piscine du Foron impliqueront une fermeture totale pour la saison prochaine.

La réouverture complète du nouvel équipement devrait se faire au printemps 2024.

## - Le carnaval -

Après 2 ans d'absence, le carnaval d'Amancy a fait son grand retour le 19 mars 2022. Le cortège de chars a traversé le village en partant du pont de Foron pour arriver à la salle des fêtes, accompagné de musiques entraînantes et d'un soleil printanier : de quoi ravir petits et grands.

En effet, le public était nombreux, profitant de cette ambiance festive qui avait manqué à chacun.

Un grand merci au comité des fêtes pour cette organisation réussie et aux nombreuses associations présentes.

Rendez-vous l'année prochaine !

D'ailleurs, toutes les personnes désireuses de participer et de renforcer l'équipe peuvent contacter le comité des fêtes : sans les membres actifs et engagés, il ne serait pas possible d'organiser toutes les festivités proposées dans le village !



## - La fête des mères -



Le 25 mai dernier, le CCAS et la Mairie ont accueilli les mamans d'Amancy. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons célébré la fête des mères dans un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié.

Les enfants leur avaient préparé une jolie surprise en rédigeant de petits mots qui ont été très appréciés. Les mamans sont également reparties avec une fleur afin de les remercier pour leur engagement familial quotidien.

Nous espérons encore plus de familles présentes en 2023.

Merci à toutes et tous pour votre présence.



## - Cérémonie du 8 mai 1945 -

Elle s'est déroulée en présence du Maire, des conseillers municipaux, de M. ROSNOBLET, Maire Honoraire, de M. CAPORALE, président de l'U.L.A.C. (Union Locale des Anciens Combattants), et de Mme THABUIS, représentante de L'A.N.A.C.R. (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance).

## - Environnement -



*En avril, la commune a fait planter une dizaine d'arbres pour ombrager l'aire de jeux destinée aux plus jeunes. Le choix a été porté sur des arbres de taille conséquente afin qu'ils soient efficaces tout de suite. C'est une première étape avec peut-être de nouvelles plantations à l'automne... Un geste pour nos enfants, un geste pour la planète.*



La municipalité vient de se doter de 38 nouvelles têtes de lampadaires LED. L'objectif est de consommer moins et d'être respectueux du cycle nocturne de la faune et la flore.

La municipalité poursuivra cette opération sur l'ensemble de la commune. Plus d'infos dans notre prochain bulletin.



### - Les déjections canines -

Dans les bulletins précédents, la municipalité avait déjà alerté les propriétaires de chiens sur la nécessité de ramasser les déjections de leurs compagnons lors de leurs promenades dans le village.

Des canisacs ont été mis à disposition pour le ramassage des déchets.

Nous remercions les propriétaires attentifs qui se donnent la peine de garder le village propre mais nous déplorons le manque d'esprit citoyen de certains. Nous remarquons en effet de nombreuses déjections dans le chef-lieu (sur les trottoirs, sur la place de l'église, sur les gazons et même sur l'aire de jeux réservée aux jeunes enfants !).

Merci de penser à eux, d'une part, mais aussi aux promeneurs et aux employés communaux, qui ont parfois la mauvaise surprise d'être éclaboussés par les déjections lorsqu'ils œuvrent à l'entretien des espaces verts.

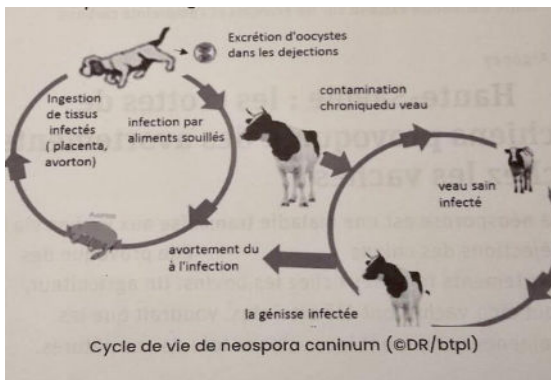
*Laisser un chien se promener dans les champs agricoles et y faire ses besoins n'est pas sans conséquence non plus...*

#### **Savez-vous ce qu'est la néosporose ?**

*Il s'agit d'une maladie transmise aux vaches via les déjections canines.*

*En effet, Neospora caninum est un parasite unicellulaire qui a d'abord été découvert chez le chien, son hôte définitif, puis chez les bovins, hôtes intermédiaires, où il semble être responsable de l'ordre de 10 à 15% des avortements.*

Le schéma ci-dessous peut vous permettre d'en comprendre le cycle de vie.



*Il est du devoir des propriétaires de ramasser les déjections de leurs chiens et du devoir de tous de respecter ce bien vivre ensemble.*

*C'est pourquoi certains employés ou conseillers municipaux sont aussi présents pour le rappeler aux propriétaires concernés : nous vous prions d'accueillir avec attention leurs propos.*

**Préférons la prévention à la répression !**

## - Vivre ensemble -

La municipalité fait face à de nombreuses dégradations. Notamment vers les ateliers communaux et à proximité du city stade.



## - Vandalisme du terrain de foot -

Le week-end des 2 et 3 avril dernier, le grillage du stade de foot a été découpé et près de 1400 m de câble d'éclairage ont été dérobés.

Le coût de la remise en état s'est élevé à 34.974 € HT. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.



Evolution Tarifaires du 01/09/2021 au 31/04/2022

PRODUITS	HAUSSE + %
Œuf Français	120.00%
Huile Végétales, Cobsa Tournecol...	75.92%
Crème fraîche	24.21%
Fromage Blanc KG	22.00%
Beurre	16.24%
Emballages	15.49%
Œuf Bio	15.66%
Godiveaux, Pays de Savoie	14.78%
Poulet Français	11.42%
Pâtes, ex.: Coquillettes BIO	11.31%
Pomme Bio KG	11.11%
Dos de Cabillaud	9.79%
Coût de livraison (Carburants)	30.00%
Charges Salariales	5.82%

Les parents dont les enfants déjeunent à la cantine, ont pu constater que le tarif des repas a augmenté. Il y a quelques mois, nous avons été interpellés par notre fournisseur sur la hausse des tarifs de plusieurs produits.

La Société LEZTROY avait alors décidé de ne pas la répercuter sur le coût du repas. Les mois passant, cette hausse s'est accentuée, pour atteindre 8,5 % et n'être plus supportable par l'entreprise.

Afin de soutenir cette société attentive au bien manger des enfants, le conseil municipal a décidé d'adhérer à cette hausse et conscient de la problématique du pouvoir d'achat de chacun, a choisi de prendre à sa charge une partie de cette augmentation.

Cette décision a également été prise par la CCPR et d'autres communes du canton.

## - Notre Histoire -

*Jusqu'en 1849 se dressait entre Passeirier et Vozérier un menhir de granit appelé « la pierre du milieu du monde » qui marquait la limite entre le Faucigny et le Genevois. C'est sur cette limite que se trouve aujourd'hui le carrefour giratoire dit de « Pierre Longue ».*





Depuis cet hiver, vous pouvez voir circuler les véhicules municipaux arborant les nouvelles couleurs de la commune.



MAIRIE

Tél : 04 50 03 03 13


Du lundi au vendredi : de 9h à 12h & de 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h

*Retrouvez toutes les infos sur le site de la mairie*

*[www.amancy.fr](http://www.amancy.fr)*

*[mairie@amancy.fr](mailto:mairie@amancy.fr)*

*et sur notre page Amancy* 

**Amancy**  
AU COEUR  
DU PAYS ROCHOIS